

# CONSEIL MUNICIPAL

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 7 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 7 avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni, sous la présidence de Madame Marie-Claude DEVILLERS, Maire.

**Présents :** Mesdames BOJMUK Carole, LEDREUX Maryse, MAURICE Isabelle, et Messieurs COTU David, DECAUX Thierry, KWACZALA Olivier, LEFEVRE Frank, PAUL Yves.

**Absent :** Madame VERMEULEN Sandrine qui a donné procuration à COTU David et Monsieur PETIGNY Charles-Emile qui a donné procuration à DECAUX Thierry.

**Secrétaire de séance :** Monsieur LEFEVRE Frank.

Lecture du compte rendu de la réunion de Conseil du 10 mars 2023 par Madame DEVILLERS Marie-Claude. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### ORDRE DU JOUR :

#### ➤ Compte rendu des réunions syndicales :

##### • Communauté d'Agglomération du Beauvaisis :

Conseil communautaire houleux suite à l'intervention des représentants contre l'aéroport. Ils demandent un référendum.

Un état des finances par commune est en cours de réalisation

##### • PLUI

Les élus de la CAB travaillent en petits groupes sur l'élaboration du PADD au projet d'aménagement et de développement durable.

##### • SIRS :

Le budget a été voté

#### ➤ Avis sur le projet de Méthaniseur sur la commune d'Oroër (2023-12) :

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal :

Un projet de méthaniseur sur le territoire d'Oroër a été déposé.

Une enquête publique est effectuée depuis le 28 mars 2023 et ce jusqu'au 25 avril 2023.

Un registre à l'intention des élus et des habitants des différentes communes concernées par ce projet, est mis à disposition pour consultation et avis, à la mairie de OROËR.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

Considérant l'impact environnemental, hausse de la pollution, bruit lié aux activités routières...

Considérant que les personnes ayant déposé leurs parcelles n'ont pas eu la délicatesse de respecter la proximité des habitations,

Considérant la hausse du transport agricole qui entraîne une inquiétude puisque la commune de Lafraye est déjà sur l'axe de la plateforme de compost basée à Reuil sur Brèche, ce qui entraîne une dégradation des voies de circulation, et de fortes pollutions olfactives,

Considérant la taille industrielle de l'installation,

**Décide d'émettre un avis défavorable à la demande d'épandage sur le territoire, à 9 voix contre, 1 abstention et 1 pour.**

**Décide de délibérer défavorablement sur le lieu d'implantation du site, à 5 voix contre, 2 abstentions et 4 voix pour.**

➤ **Préparation du 1<sup>er</sup> et du 8 mai :**

**- 1<sup>er</sup> mai :**

Un flyer sera distribué pour inviter les habitantes à venir en famille chercher un pot de muguet sur la place le 1<sup>er</sup> mai à 11 heures. Un apéritif sera offert à la suite.

**- 8 mai :**

Rendez vous à 9h30 devant le monument aux morts pour la cérémonie du 8 mai. Un café sera offert à la suite.

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :**

- Rappel de la réglementation sur les bruits des tondeuses, tailles-haies.....
- La fosse de la salle polyvalente a été vidée.
- L'entreprise Glacet va remettre en état le talus à côté du city-stade.
- Travaux Rue Principale : les dossiers de demande de subvention auprès de la Préfecture et du Département n'ont pas été présentés aux commissions plénières de mars.

**Prochaine réunion de Conseil** : mercredi 3 mai 2023 à 19 heures 30.

Une réunion se tiendra obligatoirement le vendredi 9 juin pour désigner les électeurs aux sénatoriales de septembre 2023.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour la séance est levée à 22 heures 45.